

Commission : *Blue Deal*

Problématique : « *Suite à la Conférence des Nations Unies sur l'Océan 2025 tenue à Nice, comment l'Union européenne peut-elle renforcer son rôle dans la protection et des mers des océans, tout en conciliant les intérêts économiques des États membres ?* »

Auteur : Danemark



La Hymiskviða, poème issu de la tradition viking du IX^e siècle et consigné vers 1270 dans l'*Edda* poétique, évoque Thor affrontant la houle et brisant les vagues.

“Se leva Thor,
Empoigna la proue,
Avec l'eau récoltée,
Du cheval-d'océan
Le souleva seul,
Avec rames et écopes.”

Le Royaume du Danemark est persuadé depuis longtemps, comme le montrent les sagas des navigateurs scandinaves, que sa destinée est liée à la mer. Le Danemark est une monarchie constitutionnelle parlementaire dirigée par le roi Frederik X et la Première ministre Mette Frederiksen, membre du parti social-démocrate. Situé en Europe du Nord, bordé par la mer du Nord et la mer Baltique, le Danemark possède plus de 7 000 km de côtes. État de taille modeste, le Danemark continental est ses centaines d'îles (Groenland, Féroé, Zélande...) forment une des ZEE marine les plus étendues de la planète, avec plus de 2.2 millions de km.

La mer occupe donc une place centrale dans son économie et sa sécurité. Le secteur maritime représente une part importante de l'activité nationale, notamment à travers la pêche, le transport maritime et les énergies renouvelables. Dans un contexte marqué par le changement climatique, la montée du niveau des océans et la perte de biodiversité marine, mais aussi les pollutions marines comme dans la mer Baltique, le Danemark estime que l'Union européenne doit renforcer son action pour protéger les mers et les océans.

Les océans jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat mondial et dans la préservation de la biodiversité. Cependant, ils sont aujourd'hui menacés par la surpêche, la pollution plastique, l'acidification et le réchauffement climatique. Ces phénomènes concernent directement le Danemark, dont les activités économiques reposent notamment sur la pêche, le transport maritime et les énergies marines renouvelables. La montée des eaux représente également un risque pour les zones côtières du pays. Ainsi, la protection des espaces marins n'est pas seulement un enjeu environnemental, mais aussi un enjeu de sécurité et de stabilité économique.

Le Danemark adopte une position ambitieuse et clairement favorable à un renforcement de la politique européenne de protection des océans. Le pays soutient l'objectif international de protéger au moins 30 % des zones marines d'ici 2030. Il considère que la Politique commune de la pêche doit rester fondée sur des données scientifiques afin d'éviter l'épuisement des ressources. Le Danemark estime que les

quotas de pêche, bien qu'ils puissent être perçus comme contraignants à court terme, sont indispensables pour assurer la durabilité du secteur sur le long terme. La protection des écosystèmes marins doit primer sur les intérêts économiques immédiats.

La mer est aussi un espace d'opportunités pour l'avenir. Ainsi le Danemark est un leader européen de l'éolien offshore. En 2023, plus de 50 % de l'électricité nationale provenait des énergies renouvelables, notamment de l'éolien marin. Le pays prévoit la création d'îles énergétiques en mer du Nord capables de produire plusieurs gigawatts d'électricité et d'alimenter plusieurs millions de foyers européens. Le Danemark soutient également les investissements européens dans l'économie bleue, qui représente environ 5 millions d'emplois et 260 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne. Le pays encourage le développement du transport maritime décarboné et l'innovation technologique.

Afin d'assurer une transition juste, le Danemark soutient l'utilisation du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture pour accompagner la reconversion des travailleurs et moderniser les équipements. Cependant, ces financements doivent être conditionnés au respect des objectifs climatiques et environnementaux. Le Danemark propose le renforcement des aires marines protégées en mer du Nord et en mer Baltique, une harmonisation plus stricte des normes environnementales européennes, une coopération accrue dans les infrastructures énergétiques maritimes, et une position européenne unie dans les négociations internationales, notamment concernant l'Arctique. Parmi les points sensibles que notre délégation souhaite soulever, il y a celui du Groenland, territoire stratégique du Royaume, qui joue un rôle clé dans l'Arctique. Sa position géographique ouvre de nouvelles routes maritimes et l'accès à des ressources naturelles, tout en renforçant l'importance géopolitique du Danemark. La coopération européenne est essentielle pour garantir sécurité, stabilité et exploitation responsable de cette région stratégique à l'heure où le président des États-Unis insiste sur sa volonté d'annexer ce territoire.

La position du Danemark par rapport aux espaces maritimes rappelle donc l'importance de lier protection environnementale, développement économique et sécurité géopolitique. À travers ses initiatives en matière de pêche durable, d'énergies renouvelables et de gouvernance maritime, le royaume scandinave montre qu'une approche intégrée est indispensable pour faire face aux défis du changement climatique, préserver les océans et renforcer la position stratégique de l'Europe sur la scène internationale.



**Miljø- og
Ligestillingsministeriet**
Miljøstyrelsen

Danish Ministry of Environment



SØFARTSSTYRELSEN

Danish Maritime Authority